

Compte-rendu de la réunion du 7 Avril 2023

Sont présents :

Françoise BOUSCATIER Présidente représentante des personnes accueillies
Jackie SICARD Vice-président représentant des personnes accueillies
Caroline LAROUROUX Représentante des familles
Marlène VESTIT Représentante des familles
Jean Louis CHAREYRE Représentant de l'Organisme Gestionnaire
Marie Christine PEYRIC Adjointe au maire
Jean Louis MUNOS Représentant du CD CA
Guyline BRESSAC-BORGHERO Directrice
Sylvie SALANÇON Cadre Administratif
GOMRI Karine Infirmière coordinatrice
CHAPON Denise Ancienne Présidente-Représentante des résidents
MAURIN Françoise Représentante du personnel
KADOULI Rahma Représentante du personnel Excusée
THEROND Jérémy Secrétaire Excusé
Michèle VEYRET Excusée
Léa BOYER Excusée
Marc BORGHERO Médecin coordonnateur Excusé
Noëlle PELISSOU Excusée
Personnes qualifiées Excusées

Début du CVS 14h30

Mme BOUSCATIER Nouvelle présidente du CVS est d'accord et accepte que Mme CHAPON ancienne présidente représentante des personnes accueillies du CVS soit présente en tant qu'invitée et puisse échanger avec l'assistance.

1. Présentation du CVS et de ses nouveaux membres.

Suite aux modifications liées au décret n°2022-688 du 25 Avril 2022, la mise à jour du Règlement Intérieur du CVS a été faite. Des élections se sont déroulées.

Nous accueillons et félicitons les nouveaux élus au CVS.

Un tour de table est fait afin de faire les présentations de tous les membres.

2. Lecture du Règlement Intérieur du CVS

La lecture du règlement intérieur du CVS est faite afin de s'approprier les contours de ce moyen d'expression qu'est cette instance essentielle au sein de l'EHPAD SAMDO ROCHEBELLE.

Mme BORGHERO en profite pour rappeler qu'il y a sur les quatre niveaux boîte aux lettres et urnes afin de recueillir les doléances des résidents et familles. Les demandes sont traitées au fur et à mesure. Des actions correctives sont engagées.

Les familles demandent à ce qu'un trombinoscope des personnels et des membres du CVS soit réalisé afin de mieux être identifiés et mieux se connaître.

3. Animations et salon de thé

Les animations proposées sont choisies d'après les réponses, les attentes des questionnaires ciblés sur l'animation.

Elles sont établies aussi en fonction de l'autonomie des personnes accueillies, de leurs souhaits qui peuvent varier en fonction de leur état de santé.

Des résidents souhaitent se rendre au jardin ou en extérieur. Un accompagnement est prévu.

Une demande est faite pour la réinstallation de la machine à café. Elle a été retiré car elle fonctionnait peu.

Du coup il est décidé avec Mr DIAGO – Président de laisser à disposition des résidents et leurs familles le salon de thé du RDC.

Sirop, jus de fruits, café seront proposés.

Une communication va être faite en ces sens dès que tout sera prêt.

4. Avancement du projet « Jardin Sud »

Comme indiqué lors du dernier CVS, la création d'un Jardin SUD a été validée par le Président de l'association SAMDO ROCHEBELLE. Des démarches sont en cours. C'est un projet couteux et long car cela implique tout d'abord l'achat de « la maison d'à côté » par la Mairie. Les formalités sont fastidieuses.

5. Démarche d'Amélioration Continue de la qualité

Un rappel est fait sur la Démarche d'Amélioration Continue de la qualité

Le COPIL Qualité va être à nouveau invité à des réunions.

6. Kinésithérapie

Le nouveau kinésithérapeute, Gabriel MARION, collaborateur de Mr Jean Yves GARCIA, est très apprécié par les résidents tant sur le nombre de jours d'intervention, les horaires, mais aussi par les équipes en terme de transmissions écrites, des bilans de départ et de fin de prescriptions.

7. Nouvelle organisation du travail en 2023

Les équipes soignantes travaillent sur des plannings en 10h à présent.

Cette nouvelle organisation est appréciée tant par les salariés que par les résidents et les familles. Il y a un meilleur suivi et des meilleurs échanges.

8. Restauration

Le 9 février une commission des menus s'est déroulée. La fabrication et la préparation des menus resteront en interne mais un rattachement est en cours avec LA POMAREDE en terme de menus, d'achats.

Il est demandé à ce qu'on ne mette pas systématiquement de la vinaigrette sur les entrées car il y a de l'huile d'olive et du vinaigre balsamique sur les tables, à la demande des résidents.

Une amélioration de la présentation des repas mixés est demandée.

Résidence Rochebelle

17, rue des châtaigniers - 30100 ALES

TEL : 04.66.34.76.00 - FAX : 04.66.34.76.76 - E-mail : contact@samdo.fr

Code A.P.E: 8730 A Siret: 398 763 649 00033



9. Questions diverses

Mme BOUSCATIER demande à ce qu'on serve de l'infusion le midi aussi en plus du soir.

Une famille demande à ce qu'on ne prive le résident du goûter si elle arrive en retard à l'heure du goûter. Un rappel sera fait aux équipes en ce sens.

Les familles demandent si on sert à boire aux familles en systématique. La directrice rappelle qu'en effet l'établissement propose une boisson si la famille est présente lors de la distribution du goûter.

Le personnel demande à ce que les personnes accueillies en journée soient accompagnées en UGP le matin : demande acceptée par Autonome Transport.

Les familles demandent des enceintes Bluetooth pour diffuser de la musique et de la lumière lorsqu'elles sont présentes : des achats vont être faits.

Nous recherchons toujours des personnes volontaires pour créer à nouveau une Association de Bénévoles.

Il est demandé aussi que la Towertafel soit mise à disposition en systématique en UGP.

Fin du CVS 16h45

La Présidente du Conseil de la Vie sociale Mme Françoise BOUSCATIER

F. Bouscatier